LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_141-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du premier juillet deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Gaëlle GOUEROU, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Isabelle GORÉ CHAPEL, Magalie LAUNAY, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Yohann HERVO (pouvoir à Nicolas TOUDIC), Jean-Louis MARTIGNÉ, Mickaël LEVEAU, Fabrice TREHOREL, Jean-Yves MOY (pouvoir à Gérard DABOUDET), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Odile LE STRAT, Laurence AKOSSI, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Delphine BEUREL, (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Paul ETTOUATI, Laurent BERTHO, Gilles HELLARD (pouvoir à Xavier HAMON), Brigitte JEGLOT (pouvoir à Gérard MATHECADE) ;

Secrétaire de séance : Isabelle GORÉ CHAPEL.

CC_2026_141 TOUR DE BRETAGNE – CONVENTION DE PARTENARIAT

Inscrite au calendrier international, le Tour de Bretagne est une épreuve cycliste qui se déroule chaque année du 25 avril au 1er mai. Cette épreuve est composée de 7 étapes proposant une grande diversité de parcours entre plaine, tracés vallonnés et arrivées sélectives.

Accueillant des coureurs de moins de 23 ans, cette compétition constitue l'une des courses les plus exigeantes et les plus reconnues du cyclisme de formation. Elle est aujourd'hui considérée comme un véritable tremplin vers le plus haut niveau professionnel.

Au-delà de sa dimension sportive, le Tour de Bretagne joue un rôle majeur dans la promotion du territoire breton, de ses paysages, de son patrimoine et de sa culture cycliste et bénéficie d'un fort engouement populaire.

C'est dans ce contexte de promotion sportive et territoriale que Loudéac communauté et l'organisation du Tour de Bretagne Cycliste proposent la formalisation d'une convention de partenariat pluri-annuelle.

En effet, depuis de nombreuses années, Loudéac Communauté - Bretagne Centre est partenaire du Tour de Bretagne Cycliste et accueille des épreuves contribuant à la promotion du vélo et l'attractivité de notre territoire.

Soucieux de reconduire ce partenariat, il vous est proposé d'accueillir en 2027, 2029 et 2031 une arrivée et un départ du Tour de Bretagne Cycliste.

La contribution financière pour chaque édition sera identique à celles versées lors des éditions passées, à savoir un montant de 30 000 € réparti entre l'intercommunalité pour 20 000 € et les communes arrivée/départ pour 5 000 € chacune.

Le projet de convention joint en annexe en détaille les modalités.

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_141-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De valider la convention de partenariat avec le Tour de Bretagne Cycliste 2027-2029-2031 ;
2. D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.

Exercice :	69	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	52	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	08	
Pour :	60	Loudéac, le 7 juillet 2026
Contre :	00	Le Président — La secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON — Isabelle GORÉ CHAPEL

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.07.10 11:29:43 +02'00'

Signature numérique de Isabelle GORE
Date : 2026.07.10 11:22:05 +02'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 10 juillet 2026